

Comment utiliser les bracelets

Aussitôt après une capture si vous souhaitez garder le thon :

Passer la bague autour de la queue du thon et glisser la partie crantée du côté de l'inscription.



Serrer le bracelet pour bloquer la queue.



Ne pas couper la sur-longueur crantée.



Pour libérer le bracelet Ne pas le sectionner mais couper la queue du thon.



Me transmettre dès le retour au port :

- Le poids du poisson,
- La longueur,
- La bague de marquage,
- Les coordonnées géographiques du lieu de capture,
- Lieu de débarquement (commune ou port),
- Technique de pêche.

Une déclaration sera faite par mes soins dans les **48H** auprès du Comité régional du Languedoc Roussillon de la FFPM.

Attention : toutes les bagues non utilisées doivent être restituées **INTACTES** . Elles seront examinées une par une par les autorités afin de détecter une éventuelle fraude (opercule déchiré).